



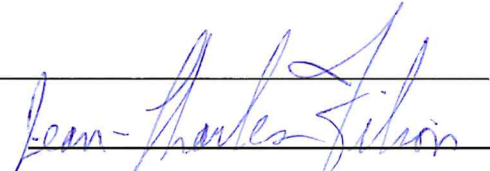
CONVOCAATION

Par la présente, tous les membres du conseil de la municipalité de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, **LE LUNDI 5 AOÛT 2024, à 19h00 heures**. Les points suivants seront discutés, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2024.
3. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 5 août 2024.
4. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
5. Autorisation de paiement pour les frais reliés au contrat d'une firme d'ingénierie pour l'expertise structurale de la tour d'observation du sentier Éco-récréatif de la Pointe.
6. Autorisation de paiement pour les travaux de nivelage des trous sur la route 342.
7. Autorisation de paiement des frais de services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre des travaux d'asphaltage de la dernière partie de la rue Macdonald (phase II).
8. Modification de la résolution 24-07-89 - Autorisation de paiement pour les frais reliés aux services professionnels en ingénierie dans le cadre du projet de rehaussement de la rue Réal-Larocque.
9. Octroi d'un contrat de gré à gré pour un service d'accompagnement pour l'élaboration de sa politique des aînés et d'un plan d'action dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amis des aînés (MADA), volet 1.
10. Entente de service Popote roulante de Vaudreuil-Soulanges pour 2025.
11. Partenariat avec le COBAVER-VS pour l'éradication de la châtaigne d'eau dans la rivière des Outaouais et le lac des Deux-Montagnes.
12. Période de questions.
13. Autres :
14. Levée de la séance.

1^{er} août 2024



Jean-Charles Filion, directeur général
et greffier-trésorier